

Conditions Générales de vente de Febbo

PREAMBULE

Febbo propose des produits qui permettent de personnaliser des meubles des gammes Metod et Pax dessinés et commercialisés par les sociétés du groupe IKEA en vendant des portes, des façades de tiroir, des côtés et des poignées qui s'adaptent à ces produits.

ARTICLE 1 OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de régir les droits et obligations. Les ventes effectuées sont soumises aux conditions générales de vente décrites ci- après. En conséquence, l'achat de tous nos produits et prestations de services fournis par la société FEBBO implique l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente..

Les CGV sont un contrat ayant force obligatoire entre le Client et FEBBO. Il prévoit les conditions qui régissent l'utilisation des Services par le Client. Ces CGV, ainsi que toutes leurs mises à jour, ajouts, conditions additionnelles et toutes les règles et politiques de FEBBO, constituent ensemble le « Contrat » passé entre FEBBO et le Client.

FEBBO se réserve le droit de modifier ou d'amender les CGV à tout moment.

ARTICLE 2 PAIEMENT ET CONDITIONS DE PAIEMENT

1.Prix

Le prix des produits est exprimé en euros. Les prix sont mentionnés TTC. Tout changement du taux légal de T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits et services, à la date stipulée par le décret d'application.

2. Commande

Des frais de livraisons estimés sont indiqués sur le devis adressé au Client. Ceux-ci peuvent varier lors du calcul réel des frais de transport, en fonction de la taille, du poids et de l'adresse de livraison du colis, et cela une fois la production terminée et le colis prêt à être livré. En cas de livraison à une adresse dite " difficile voire impossible" d'accès pour le camion de livraison, le client s'engage à le notifier à la commande afin de mettre en place à la commande une livraison adaptée. Des frais supplémentaires pourront être facturés.

- Nous accompagnons les clients dans le choix des modèles et finitions en présentant des échantillons dans le Showroom Febbo.
- Le Client fait une demande de devis dans le showroom de Febbo en expliquant son projet et en partageant son plan avec les équipes de Febbo.
- **Les équipes Febbo aident et accompagnent le client. Le client reste seul décisionnaire dans le choix des produits (finitions et tailles).**

- Pour que la commande des produits Febbo par le Client soit valablement prise en compte, le Client doit retourner à Febbo le devis signé en indiquant avoir pris connaissance et validé la liste des éléments et leurs spécifications: finition, quantité, mesure et prix.
- Pour que la commande des produits Febbo par le Client soit valablement prise en compte, le Client doit retourner à Febbo le devis signé en indiquant avoir pris connaissance et accepter les CGV (la « Commande »).
- Cette confirmation emporte acceptation expresse et sans réserve des CGV, de la désignation des produits choisis, leurs quantités, couleur, prix et des conditions de livraison.
- Le Client est engagé auprès de Febbo à partir du moment où il confirme sa Commande.
- La Commande est considérée comme finalisée et n'est préparée qu'à compter de la réception de l'acompte de 50 % du montant total du devis.

3. Règlement

Le règlement de l'acompte et du solde de la commande se fait par virement bancaire.

L'acompte représente 50 % du devis calculé avec les frais estimés de livraison.

Le solde est à régler lorsque le colis est prêt à partir du site de production. Le solde inclut le recalcul des frais de livraison en fonction du volume et poids réels du colis. Le colis est envoyé à l'adresse de livraison renseignée par le client à réception du paiement par virement bancaire.

ARTICLE 3. PRESTATIONS DE LIVRAISON ET DELAIS D'ACHEMINEMENT

1. La Commande des produits FEBBO est livrée à l'adresse indiquée par le Client au moment de la commande. Le délai varie selon l'adresse de livraison et des finitions choisies par le Client. Nous communiquons un délai estimatif. Une fois votre commande passée, nous lançons votre commande en production. Nos meubles étant fabriqués à la main et à la demande, il ne nous est pas possible de vous donner tout de suite une date précise de livraison.
2. La livraison est réalisée par notre prestataire de transport
3. La livraison est organisée sur rendez-vous, au pied du camion
4. **Le Client s'engage, dès réception des cartons et en présence du transporteur à contrôler l'état de l'emballage. Au plus vite, il s'engage à vérifier que les produits Febbo sont intacts et l'absence de vice apparent.**
10. En cas de dommages constatés liés au transport sur le carton lui-même ou les produits Febbo, le Client s'engage à le **noter sur le bon de livraison du transporteur.**
11. Le Client s'engage à faire parvenir ses réclamations, en cas de produit endommagé, non conforme ou défectueux, dans un délai de 48 heures suivant la réception de la marchandise, **photos à l'appui**, en adressant un email à contact@febbo.fr. Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre dans ce délai, les produits ne pourront plus être ni repris ni échangés.
12. Tout produit Febbo endommagé sera remplacé dans un délai de 8 (huit) semaines.

13. Le délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, et les retards éventuels ne donnent pas le droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser les marchandises ou de réclamer des dommages et intérêts. Dans tous les cas, le vendeur est libéré de ses obligations de livraison en cas de force majeure, incendie, inondation, grèves ou de raisons indépendantes de sa volonté.

ARTICLE 4. RETRACTATION

1. Le Client reconnaît que les Produits sont confectionnés à sa demande, sur la base d'un processus de commande individuel afin d'obtenir des produits personnalisés.
2. Compte tenu du caractère personnalisé et particulièrement adapté aux demandes du Client, Febbo n'accepte pas les retours de produits. Les produits sont fabriqués à la commande et selon des projets sur mesure, nous n'acceptons pas les retours.

ARTICLE 5. DISPOSITIONS GENERALE

1. Déclarations et garanties du Client

1. Le Client déclare pouvoir conclure le présent Contrat et qu'il est en mesure de contracter légalement au droit français.
2. Le Client s'engage à faire une utilisation conforme des Services.
3. Le Client déclare avoir lu, compris et accepté les CGV et s'engage à les respecter.

3. Déclarations et garanties de FEBBO.

1. FEBBO est responsable vis-à-vis du Client de ses produits jusqu'à leur arrivée à l'adresse indiquée par le Client.
2. FEBBO garantit le Client dans le cadre de la garantie des vices cachés par un remplacement des produits défectueux, ou des pièces les rendant impropres à leur usage.
3. La garantie offerte par FEBBO aux clients est limitée à un usage normal et conforme des produits à leur destination..

A titre d'illustration, FEBBO ne garantit pas les produits dans les situations suivantes :

- En cas d'erreur de montage, de bris, défaut ou altération survenus lors ou après le montage des Produits par le Client ou tout tiers,
- en cas de modification apportée aux Produits par le Client ou tout tiers
- en cas d'altération des matériaux constituant le Produit du fait d'un stockage ou d'un entretien impropre ou non conforme aux recommandations de FEBBO,
- en cas de surcharge ou toute autre utilisation non conforme des Produits.

4. Respect de la vie privée.

1. La collecte et l'exploitation de données, y compris la saisie et l'exploitation de données personnelles, sont régies par la Politique de confidentialité et protection des données personnelles de FEBBO.